



Navette sur l'Allier dès le 1^{er} mai

La Mouette II reprend du service et assurera à nouveau la traversée entre les rives droite et gauche du Lac d'Allier.

À partir du 1^{er} mai, La Mouette II effectuera des navettes gratuites régulières* entre la Rotonde, à Vichy, en rive droite, et la Marina, à Bellerive-sur-Allier, en rive gauche :

- en Mai / Juin / Septembre/ Octobre : le mardi de 14h à 18h30 puis du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 puis de 14h à 18h30.
- en Juillet / Août : 7j/7 de 10h à 12h30 puis de 14h à 18h30

**sauf interdiction de naviguer : compétitions sur le plan d'eau, crues...*

Un mode de transport gratuit et agréable

Les bateaux peuvent accueillir 6 passagers (un siège sur deux condamné et port du masque obligatoire) et transporter 2 à 3 poussettes ou vélos.

Les quais permettent aux personnes à mobilité réduite (en fauteuil roulant notamment) d'embarquer et de rejoindre les places à bord qui leur sont réservées.

SAISON 2020
DU 11/07 AU 11/10
(3 MOIS)
EN QUELQUES CHIFFRES

25 424 passagers
(dont 13 001 au mois d'août)

3 789 traversées

En moyenne
7 passagers par traversée



(c) crédit photo - Ville de Vichy



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88